#### Campagne d'information Annemasse Agglo



# Participez au recensement avant le 30 juin prochain

de préférence en vous rendant directement dans votre mairie.

Retrouvez les contacts téléphone et mail pour chaque commune sur genevoisfrançais.org/recensement-frontaliers





www.genevoisfrancais.org

FRANÇAIS Péle métropolitain

### Vous êtes frontalier? PARTICIPEZ AU RECENSEMENT

Pourquoi? Comment?



Participer au recensement permet aux collectivités territoriales de l'Ain et de la Haute-Savoie de continuer à rendre les services publics utilisés par tous.



Les fonds frontaliers servent à financer

les bus, les tramways, les équipements et espaces publics, les écoles, les crèches, les activités sportives et culturelles. Si vous êtes Suisse ou binational et que vous exercez votre activité professionnelle dans le Canton de Genève,

# PENSEZ A VOUS FAIRE RECENSER!

Dorénavant, le calcul de la compensation financière genevoise reversée chaque année à notre commune ne nécessite que le recensement en Mairie des frontaliers ayant la nationalité suisse (Suisses et doubles nationaux). Le recensement des frontaliers titulaires d'un permis G est effectué directement par l'Office Cantonal de la population et des migrations, organisme genevois qui délivre lui-même les permis G.

DÉMARCHES ET RENSEIGNEMENTS À L'INTÉRIEUR DE LA PLAQUETTE.

Cette compensation financière versée par le Canton de Genève est primordiale pour notre commune :

- \* Elle abonde directement le budget communal,
- Elle permet la réalisation d'équipements publics.

Le montant attribué à notre commune sera d'autant plus important si tous les frontaliers résidant à Vétraz-Monthoux se seront faits recenser.

CE RECENSEMENT N'A AUCUNE INCIDENCE SUR VOTRE FISCALITÉ.

Pour toute information, contactez la Mairie: 04 50 37 32 09.



## PARTICIPEZ AU RECENSEMENT



un geste gratuit et citoyen

### FRONTALIERS

non titulaires d'un permis G (frontaliers suisses ou binationaux)



Pensez à vous faire recenser en Mairie





Cette déclaration est rapide, ne vous coûte rien et n'a aucune incidence sur votre déclaration de revenus.

### Comment?

Vous avez la nationalité suisse et travaillez dans le Canton de Genève ?

Assurez-vous que votre adresse est à jour auprès de votre employeur et l'Office Cantonal de la population sur ge.ch, avant le 30 juin

Vous êtes titulaire d'un permis G?

Assurez-vous que l'adresse sur votre permis G est bien à jour. Au besoin, signalez votre changement d'adresse à l'Office Cantonal de la population.

Dans les deux cas, si vous n'êtes pas encore enregistrée auprès de votre commune de résidence, participez au recensement des frontaliers auprès de votre mairie.

Site de l'Office Cantonal de la population

ge.ch/population

demain.ge.ch/impot-source/qui-est-soumis-impot-source

# RECENSEMENT DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

(Coupon à retourner à la Mairie de Vétraz-Monthoux, service Population)

Nom:
Prénom :
Date et lieu de naissance ://
à
Adresse :
74100 Vétraz-Monthoux
Travailleur frontalier :
Nom de l'employeur :
Adresse de l'employeur :